

Plan stratégique 2005-2009

Mission : Créé dans la foulée de la première Politique culturelle du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement des arts et des lettres. Il veille, à travers l'ensemble de ses interventions, au respect du statut de l'artiste professionnel et à l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes, des écrivains et des travailleurs culturels. Il épouse ainsi les grandes orientations du gouvernement du Québec en matière de reconnaissance sociale et juridique des artistes, créateurs, écrivains et interprètes.

Enjeu 1

Le soutien à une diversité d'expressions artistiques et littéraires tout en visant l'excellence des artistes et des écrivains professionnels

ORIENTATION 1

Favoriser la recherche et la création ainsi que la reconnaissance des artistes et des écrivains en fonction de la réalité de différentes pratiques artistiques.

Axe d'intervention Soutien aux artistes et aux écrivains de tout le territoire du Québec

Objectif 1 Favoriser l'accès aux programmes de bourses en recherche et en création et soutenir les artistes et les écrivains en fonction des différentes étapes de leur carrière. Mettre en place, notamment, des mesures dédiées à la relève.

Indicateurs Statistiques sur le soutien aux artistes et aux écrivains selon le type de bourse et d'activité. Conditions d'accès aux programmes de bourses.
Cible Augmenter de 10 % le nombre de bourses attribuées à la relève.

Objectif 2 Moderniser les programmes de bourses afin de les adapter à l'évolution des domaines artistiques et des réalités territoriales.

Indicateur Changements apportés aux conditions d'admissibilité, aux critères d'évaluation, aux normes et barèmes des programmes.
Cible Présenter de nouveaux programmes dans l'ensemble des disciplines et des régions.

Objectif 3 Veiller à une répartition juste et équitable du soutien financier aux artistes et aux écrivains dans les régions extérieures aux grands centres.

Indicateur Nombre de bourses attribuées selon les types de bourses et les régions du Québec.
Cible Augmenter de 10 % le nombre de bourses attribuées en région.

Objectif 4 Augmenter l'accès à des studios et à des ateliers-résidences au Québec et hors Québec et soutenir les projets d'artistes et d'écrivains au sein de ces structures d'accueil.

Indicateur Nombre d'artistes et d'écrivains occupant les studios et les ateliers-résidences au Québec et hors Québec.
Cibles Augmenter de 10 % le nombre d'artistes et d'écrivains occupant les studios et les ateliers-résidences.

Cibler de nouveaux pays partenaires.

Objectif 5 Soutenir le perfectionnement et le développement des compétences artistiques.

Indicateur Nombre d'artistes et d'écrivains recevant une bourse pour des activités de perfectionnement.
Cible Maintenir un taux de réponse avoisinant les 25 %.

Objectif 6 Maintenir et réviser la politique de prix et reconnaissances du Conseil.

Indicateur Nombre de prix et de reconnaissances accordés par le Conseil et état d'avancement de la mise à jour de la politique.
Cible Étendre la reconnaissance à un plus grand nombre de secteurs artistiques.

Objectif 7 Améliorer le soutien aux projets de création et de diffusion d'artistes et d'écrivains autochtones et de communautés culturelles issus de l'immigration ou de minorités visibles.

Indicateurs Nouveaux programmes de bourses destinés aux artistes et écrivains autochtones et de communautés culturelles issus de l'immigration ou de minorités visibles.

Pourcentage d'artistes et d'écrivains soutenus selon les communautés culturelles.

Cible Augmenter de 10 % le nombre d'artistes et d'écrivains soutenus issus des communautés culturelles.

Axe d'intervention Conditions socio-économiques de création et de pratique des artistes et des écrivains

Objectif 8 Améliorer les conditions de création des artistes et écrivains.

Indicateur Nombre de bourses accordées et mesure de l'écart entre la bourse moyenne demandée et accordée en recherche et création.
Cible Diminuer l'écart à moins de 15 %.

Objectif 9 Signifier des attentes aux organismes quant au respect du statut de l'artiste, de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur.

Indicateurs Attentes signifiées aux organismes soutenus par le Conseil dans les lettres d'annonce et les lettres d'entente. Nombre d'organismes qui ont signé une politique pour le respect du statut de l'artiste, de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur.
Cible Viser la signature d'une politique sur le respect du statut de l'artiste, de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur pour 100 % des organismes.

Objectif 10 Participer à la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental sur les conditions socio-économiques des artistes et des créateurs en assurant un transfert d'expertise et participer aux réflexions et aux analyses du Comité permanent à l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes quant aux retombées des subventions du Conseil. Gérer des mesures en matière de santé et de sécurité au travail (notamment pour les danseurs).

Indicateurs Nombre de rencontres du Comité permanent à l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes. Mesure des retombées des interventions auprès des organismes (variation de la masse salariale, des droits et cachets des artistes, écrivains et travailleurs culturels). Description des activités réalisées en ce qui concerne la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Enjeu 2

La consolidation et le développement équilibré du réseau d'organismes artistiques

ORIENTATION 2

Soutenir les organismes de création, de production et de diffusion dont la contribution est significative dans leur domaine et sur leur territoire.

Axe d'intervention Soutien au fonctionnement et aux projets d'organismes de création, de production et de diffusion

Objectif 11 Assurer à un plus grand nombre d'organismes méritants, sélectionnés pour un soutien au fonctionnement, un financement durable appuyant la réalisation de leur mandat. Maintenir le financement pluriannuel pour les organismes qui répondent déjà à ces exigences.

Indicateur Nombre d'organismes soutenus au fonctionnement pluriannuel et montant de l'aide moyenne accordée.
Cible Augmenter de 10 % le nombre d'organismes soutenus au financement pluriannuel.

Objectif 12 Faciliter l'accès aux programmes de soutien du Conseil pour les organismes artistiques.

Indicateur Modifications des conditions d'admissibilité et des critères d'évaluation pour les organismes dans les programmes du Conseil.
Cible Viser une augmentation du nombre de demandes des organismes de la relève et des régions de 20 %.

Objectif 13 Favoriser un meilleur équilibre territorial dans le soutien aux organismes artistiques.

Indicateurs Nombre d'organismes soutenus selon un regroupement des régions administratives (Montréal, Capitale-Nationale et autres régions). Nombre d'organismes soutenus dans le cadre d'une entente régionale.
Cible Augmenter de 10 % le nombre d'organismes soutenus dans le cadre d'une entente régionale.

Indicateur Montant global des subventions attribuées à des centres d'artistes selon un regroupement des régions administratives (Montréal, Capitale-Nationale et autres régions).
Cible Attribuer, en région, 40 % de l'enveloppe des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques.

Objectif 14 Adapter le soutien financier aux projets (production, promotion et diffusion) des organismes en région.

Indicateur Répartition de l'aide financière accordée aux projets, par discipline, pour les organismes en région autres que Montréal et Capitale-Nationale.
Cible Attribuer, en région, 30 % de l'enveloppe des projets de production en arts de la scène.

Objectif 15 Accorder un meilleur soutien aux organismes de la relève.

Indicateur Nombre d'organismes de la relève soutenus.
Cible Augmenter de 10 % le nombre d'organismes de la relève soutenus.

Objectif 16 Accompagner dans une proportion plus élevée des organismes en difficulté.

Indicateurs Création d'un observatoire des organismes en difficulté et d'une escouade d'experts destinés à la mise en place de mesures d'accompagnement. Nombre d'interventions menées auprès d'organismes en difficulté.

Enjeu 3

Une diversité d'œuvres artistiques et littéraires et une présence significative des artistes, des écrivains et de leurs œuvres au Québec et à travers le monde

ORIENTATION 3

Favoriser le rayonnement des organismes, des artistes, des écrivains et de leurs œuvres au Québec et sur la scène internationale.

Axe d'intervention Diffusion et circulation au Québec

Objectif 17 Favoriser la présence d'activités artistiques sur l'ensemble du territoire québécois par un soutien à la diffusion et à la circulation des œuvres et des productions artistiques.

Indicateurs Nombre de projets de diffusion et de circulation d'œuvres soutenus par le Conseil. Nombre de diffuseurs soutenus.
Cible Maintenir une variété d'activités artistiques dans l'ensemble des régions du Québec et améliorer le réseau de diffusion.

Axe d'intervention Rayonnement sur la scène internationale

Objectif 18 Assurer la présence continue des artistes, des écrivains et de leurs œuvres sur la scène internationale.

Indicateur Nombre de bourses de déplacement hors Québec.
Cible Augmenter le nombre de bourses de déplacement de 10 %.

Indicateur Nombre de projets soutenus, par regroupement disciplinaire, dans le cadre des programmes de diffusion hors Québec.
Cible Augmenter de 10 % le nombre de projets soutenus en arts de la scène pour de la diffusion hors Québec.

Objectif 19 Accroître le réseau des studios et des ateliers-résidences en souscrivant à de nouvelles ententes, en lien avec les orientations du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Indicateur Liste des studios et des ateliers-résidences faisant l'objet d'une entente.
Cible Augmenter de 5 % le nombre de studios et d'ateliers-résidences à l'étranger.

Objectif 20 Accroître l'accueil de productions artistiques étrangères en visant la réciprocité.

Indicateur Nombre de projets d'accueil de spectacles étrangers soutenus par le Conseil.
Cible Augmenter de 5 % le nombre de projets d'accueil de spectacles étrangers soutenus par le Conseil.

Visión : Soutenir la création dans le domaine des arts et des lettres afin de contribuer activement à l'occupation culturelle de tout le territoire québécois et de faire rayonner les artistes et les écrivains auprès d'un large public.

Enjeu 4

Une vision concertée du développement des milieux artistiques et une complémentarité du soutien public

ORIENTATION 4

Fournir au milieu des arts et des lettres des moyens de concertation et de représentation, l'accès à des services ainsi que des possibilités de partenariats financiers.

Axe d'intervention Soutien aux associations professionnelles, aux regroupements nationaux et aux organismes de services

Objectif 21 Soutenir les organismes de concertation, de représentation et de services pour leur fonctionnement et leurs projets, en s'assurant que l'ensemble des secteurs et disciplines soit représenté et puisse en bénéficier.

Indicateur Soutien global accordé aux associations, aux regroupements nationaux et aux organismes de services, par discipline.

Cible Augmenter le nombre de disciplines représentées parmi les organismes de concertation, de représentation et de services.

Axe d'intervention Diversification des sources de revenus

Objectif 22 Appuyer les organismes dans leur recherche de financement complémentaire et participer aux initiatives ministérielles visant à stimuler les dons des particuliers et des entreprises au domaine de la culture.

Indicateur Données sur la diversification des sources de financement des organismes :

- nombre d'organismes soutenus dans le cadre d'une entente (nécessitant un appariement)
- nombre d'organismes soutenus dans le cadre de *Placements Culture* (nécessitant un appariement)

Cible Viser un appariement des sommes attribuées par le Conseil.

Objectif 23 Développer des partenariats, des nouvelles approches de soutien et poursuivre la conclusion d'ententes adaptées aux besoins des milieux artistiques concernés, et ce, avec différents partenaires (scène régionale, communautés culturelles et autochtones).

Indicateur Nombre d'ententes spécifiques et d'accords de coopération conclus avec les différents partenaires.

Cible Doubler le nombre d'ententes avec les conférences régionales des élus, les associations, les villes et municipalités du Québec.

Enjeu 5

La qualité des services offerts aux artistes, aux écrivains et aux organismes artistiques

ORIENTATION 5

Moderniser le fonctionnement du Conseil et adapter les services aux besoins des milieux artistiques qu'il dessert.

Axe d'intervention Gouvernance

Objectif 24 Appliquer des principes de bonne gouvernance, en s'assurant du respect de la mission, du mandat, des valeurs, des orientations, des règles d'éthique et de confidentialité du Conseil.

Indicateurs Activités, fonctionnement et procédures de déontologie du conseil d'administration, des commissions consultatives, du comité de vérification et du comité d'éthique.

État de la mise à jour des règles qui les concernent. Nombre de rencontres de ces instances.

Cible Maintenir un fonctionnement et un suivi régulier des instances de gouvernance du Conseil.

Axe d'intervention Processus de gestion interne

Objectif 25 Améliorer les processus d'évaluation par les pairs.

Indicateur Données sur la banque de personnes-ressources (composition des jurys et des comités consultatifs, représentation régionale).

Cible Élargir la banque de personnes-ressources et limiter la présence répétitive de mêmes personnes sur les jurys.

Indicateur Description de l'amélioration des mécanismes d'évaluation.

Objectif 26 Assurer des services accessibles et efficaces en vertu de la Déclaration de services aux citoyens.

Indicateur Mise à jour de la Déclaration de services aux citoyens.

Cible Faire un suivi et une mise à jour continue.

Objectif 27 Ajuster les modes de soutien et leur gestion en fonction des besoins du milieu.

Indicateurs État de la démarche de révision des programmes.

Nombre de programmes révisés.

Cible Compléter la révision des programmes en 2009.

Objectif 28 Veiller à simplifier la reddition de comptes des organismes, y compris des organismes en difficulté.

Indicateur État de la modification des formulaires de reddition de comptes et liste des documents demandés aux organismes.

Cible Révision de l'ensemble des formulaires destinés aux organismes.

Indicateur Nombre d'organismes soutenus au fonctionnement pluriannuel.

Cible Limiter la production de demandes répétitives à chaque année pour les organismes admis au fonctionnement pluriannuel.

Objectif 29 Favoriser la complémentarité des actions avec les partenaires gouvernementaux.

Indicateur Nombre de dossiers menés en concertation.

Objectif 30 Travailler en concertation et en complémentarité avec d'autres conseils des arts (locaux, régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux).

Indicateur Liste des activités partagées avec les autres conseils des arts.

Objectif 31 Assurer une saine gestion des ressources humaines, financières et informationnelles.

Indicateur Témoigner, dans le rapport annuel, du respect des normes, des mesures et des exigences (rapports financiers des directions).

Cible Maintenir un suivi des rapports et recommandations au regard du respect des normes et des exigences liées à une saine gestion.

Objectif 32 Consolider l'expertise et les compétences du personnel.

Indicateur Bilan des actions menées par les ressources humaines afin de consolider l'expertise et les compétences du personnel par des activités de formation continue.

Cible Faire suivre une formation d'appoint à 50 % des employés.

Objectif 33 Assurer le traitement diligent et équitable des plaintes et des requêtes.

Indicateur Maintenir un système centralisé de traitement des plaintes.

Cible Déposer un bilan des plaintes pour chaque réunion du conseil d'administration et pour le rapport annuel.

Axe d'intervention Communication et rayonnement

Objectif 34 Transmettre une information régulière et de qualité sur les programmes.

Indicateur Bilan des actions en matière de relations publiques.

Cibles Rejoindre tous les milieux concernés par les programmes du Conseil. Augmenter la fréquentation du site Web.

Objectif 35 Transmettre l'information portant sur l'évolution des secteurs, le développement des milieux artistique et littéraire et mettre en lumière les activités du Conseil.

Indicateur Nombre de communiqués émis, de publications des bulletins *Nouvelles du CALQ*, des *Constats du CALQ* et d'éléments dans la Foire aux questions, entre autres.

Cible Augmenter la fréquentation du site Web quant aux *Nouvelles du CALQ*, aux *Constats du CALQ* et à la Foire aux questions.

Objectif 36 Assurer une présence du Conseil sur l'ensemble du territoire québécois.

Indicateur Nombre d'interventions des représentants du Conseil auprès de la communauté artistique et de ses partenaires.

Cible Augmenter le nombre d'activités de 30 %.

Objectif 37 Mettre en valeur l'excellence artistique en faisant la promotion des prix et des bourses de carrière du Conseil dans les médias.

Indicateur Nombre d'activités de diffusion et de mise en valeur des prix et des bourses de carrière du Conseil.

Cible Viser une couverture médiatique des prix et des bourses de carrière du Conseil dans l'ensemble des régions.

Axe d'intervention Arrimage aux préoccupations et aux exigences gouvernementales

Objectif 38 Informer, conseiller et donner des avis à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine concernant les artistes et les écrivains ainsi que les organismes du milieu soutenus par le Conseil.

Indicateur Nombre d'avis écrits et transmis à la ministre par année.

Objectif 39 Répondre aux demandes et exigences gouvernementales.

Indicateur État d'avancement des travaux sur les dossiers en cours.

Cible Livrer les documents demandés et les avis requis.